



Le Petit Messinois

Numéro 182 - Janvier 2025

Mairie - 51 Rue du Bois de Grève - 54850 MESSEIN

Tél. : 03.83.47.22.21

Directeur de publication : Daniel LAGRANGE

Rédacteur : Daniel LAGRANGE

Site : www.messein.fr

Email : mairie@messein.fr

Dépôt légal : juin 2020

BONNE ANNÉE 2025

Au nom de l'ensemble de l'équipe municipale et des employés communaux, je vous présente tous mes vœux pour l'année 2025.

Le contexte n'est pourtant pas bien rose :

- Les conflits internationaux se multiplient,
- Des attentats se rapprochent de notre pays alors qu'il y a 10 ans une vague de terrorisme nous a plongés dans l'horreur,
- L'incertitude politique nationale nous a pas permis d'avoir un budget pour débiter l'année,
- Les ministres se succèdent sans qu'on puisse retenir leur nom avant qu'ils ne soient déjà partis,
- Les catastrophes climatiques sont fréquentes, même si notre chère Lorraine est relativement épargnée avec des précipitations records, des écarts de température inhabituels...

Aussi, nous avons 2 choix : nous lamenter et participer à la morosité ambiante ou nous retrousser les manches et agir collectivement pour aller de l'avant.

Je vous propose la deuxième solution en :

- Lançant les travaux de rénovation de la mairie qui vont débiter au printemps,
- Continuant la réflexion de l'aménagement du site des plans d'eau,
- Animant toujours davantage la commune avec des manifestations que beaucoup nous envient,
- Étant à votre écoute pour améliorer toujours le cadre de vie quotidien.

Bonne et heureuse année 2025.

D. Lagrange



L'Agence Postale Communale sera fermée
Le jeudi 16 janvier 2025



Assemblée Générale du village

L'assemblée Générale de village du 06/12 a connu une belle participation avec une cinquantaine de présents.

Comme plusieurs personnes n'ont pas pu s'y rendre, le Conseil Municipal propose une seconde date :

**le samedi 18 janvier, de 10h à 11h30
salle Gilbert GARGAM.**

Les mêmes sujets seront présentés et discutés, à savoir :

- Rénovation du bâtiment de la mairie et déplacement provisoire de celle-ci,
- Projet d'aménagement de l'ensemble de la zone de loisirs.



AVIS DE COUPURES DE COURANT

Afin d'améliorer la qualité de la distribution électrique, ENEDIS réalisera des travaux sur le réseau qui entraîneront une coupure d'électricité le lundi 3 février 2025, entre 8h15 et 11h30 dans les secteurs suivants :

- du 22 au 54 rue du Bois de Grève (perturbation de l'accueil téléphonique en mairie à prévoir),
- allée des Nautoniers,
- Plan d'eau.



Du 10 au 21 février 2025, les circulations sur la ligne SNCF seront perturbées en raison de travaux de maintenance.

Des moyens de substitution par cars sont programmés pour assurer une continuité de l'offre de transport. Consultez la fiche horaire sur le site de la commune ou en cliquant ICI



Nous vous informons que des travaux d'entretien de la végétation nécessaires au bon fonctionnement des lignes haute tension sont entrepris sur le territoire de la commune depuis le 2 janvier 2025 et jusqu'au 14 mars 2025.

Amis pêcheurs, préparez vos hameçons !

Les cartes de pêche des étangs de Messein sont en vente à la mairie.

Pour cette nouvelle année, les tarifs restent inchangés :




Catégories	Timbre annuel
Messinois âgé de 60 ans et plus	Gratuit
Enfant de 14 ans et moins	Gratuit
Personne en invalidité	Gratuit
15 - 18 ans Messinois	5.00 €
15 - 18 ans Extérieur	10.00 €
Messinois	25.00 €
Extérieur	35.00 €
Option carnassier	5.00 €
Carte à la journée	10.00 €

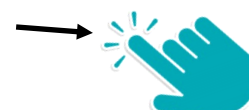
Présentation
d'une pièce
d'identité
et/ou
d'une carte
d'invalidité



Quand et où pêcher ?

Du 1er janvier au 31 mars, pêche autorisée dans les 4 étangs	Du 1 ^{er} avril au dernier jour des vacances de la Toussaint, pêche autorisée dans la Banane, le Landru et le Mercier.  Pêche interdite au Lac	Après les vacances de la Toussaint jusqu'au 31 décembre, pêche autorisée dans les 4 étangs
--	--	--

Le règlement de pêche des étangs de Messein en vigueur ainsi que les dates des manifestations de l'association APEM (Association de Pêche des Étangs de Messein) sont consultables sur le site de la commune www.messein.fr ou en cliquant par ICI





Avis d'enquête publique

Par arrêté n° 242/2024 du 5 décembre 2024, le président de la CCMM a ordonné l'ouverture d'une enquête publique unique relative à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) et des Périmètres Délimités des Abords (PDA) de monument historique de Messein, Neuves-Maisons, Pont-Saint-Vincent et Richardménil.

L'enquête, d'une durée de 31 jours, se déroule du **mardi 14 janvier 2025 à 9h** jusqu'au **jeudi 13 février 2025 à 17h**.

Elle se déroule bien évidemment à Messein, aux jours et heures d'ouverture habituels mais également au siège de la CCMM et dans les 18 autres communes de l'intercommunalité. Dans ces lieux, vous pouvez consulter l'ensemble des pièces du PLUi.

Une consultation des pièces en version numérique est possible en cliquant sur le lien ICI →



Les commissaires enquêteurs, désignés par ordonnance du président du tribunal administratif de Nancy en date du 5 novembre 2024, se tiendront à la disposition du public lors de 7 permanences ainsi réparties :

Communes	Lieu	Date	Horaire	Commissaire(s) enquêteur(s) présent(s)
Pont-Saint-Vincent	Mairie	14/01/2025	10h / 12h	M. CAPUTO
Viterne	Mairie	18/01/2025	10h / 12h	M. TRASSART
Chavigny	Mairie	22/01/2025	16h / 18h	Mme CAILLARD
Pulligny	Mairie	24/01/2025	14h / 16h	M. TRASSART
Flavigny-sur-Moselle	Mairie	05/02/2025	15h / 17h	Mme CAILLARD
Bainville-sur-Madon	Mairie	08/02/2025	10h / 12h	M. CAPUTO
Neuves-Maisons	Siège CCMM	13/02/2025	14h / 17h	M. CAPUTO Mme CAILLARD M. TRASSART

Chacun est libre de rencontrer les commissaires enquêteurs lors de ces permanences quel que soit son lieu de résidence.

À l'issue de l'enquête publique, vous pourrez consulter le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur dans chacune des 19 mairies et au siège de la CCMM aux jours et heures d'ouverture.

Le projet de PLUi, éventuellement modifié pour tenir compte des résultats de l'enquête publique, fera l'objet d'une approbation par le conseil communautaire de Moselle et Madon. Quant aux PDA, ils seront transmis à Monsieur le préfet de Région en vue d'une création par arrêté.

Toute information relative à ce dossier d'enquête publique pourra être demandée à M. le Président de la CCMM.

Urbanisme

Nouveautés 2025 et quelques rappels

Depuis le 1er janvier 2025, certains cerfa **ne sont plus recevables** :

- Cerfa n°13404 : Déclaration Préalable
- Cerfa n°13703 : Déclaration Préalable Maison Individuelle
- Cerfa n°13702 : Déclaration Préalable Lotissement

Des nouveaux sont désormais disponibles :

- Cerfa n°16702 : Pour toutes constructions soumises à DP
- Cerfa n°16703 : Pour les divisions de terrain

Toute demande d'urbanisme doit obligatoirement être déposée :

- soit en version papier au secrétariat
- soit en version dématérialisée sur le guichet unique en cliquant ICI



Nouveau ! Il est maintenant possible de déposer une demande de modification ou de transfert d'une déclaration préalable en cours de validité à un autre demandeur via les cerfa :

- 16700 : Demande de modification
- 16701 : Demande de transfert

Attention ! Ces 2 demandes, qui peuvent également concerner une modification ou un transfert de permis de construire ou de permis aménager, ne sont pas encore actives pour un dépôt dématérialisé. Elles devront, dans un premier temps, être déposées en papier au secrétariat de mairie.

Besoin d'aide ?

Nous vous rappelons que vous pouvez joindre le service urbanisme de la mairie au 03.83.47.22.21 ou le service TDLU au 03.54.95.65.95 :

- le mardi et vendredi de 8h30 à 12h30
- le lundi, mercredi et jeudi de 13h30 à 17h

Besoin de consulter le PLU de la commune ?

Il est consultable sur le site www.messein.fr ou en cliquant ICI →



Besoin de télécharger un cerfa ?

Sur le site du service public en cliquant ICI →



Retrouvez toute l'actualité de la commune :

Pour suivre au plus près notre actualité
(informations, événements, alertes, notifications, etc...)
et retrouver les rendez-vous à ne pas manquer sur Messein.



Bulletin municipal
Le Petit Messinois



Panneau lumineux
Devant la mairie



Facebook

Animations Messein
Base nautique et de plein air de Messein
Jeunesse Messinoise (Ados)



Application smartphone
Intramuros



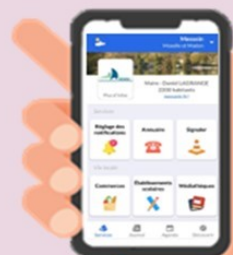
Site internet

www.messein.fr
www.messein-loisirs.fr



Newsletter

Inscription par mail à messeinmairie@gmail.com



Le styl' aux voyageurs !



C'est de notre stylo que viennent les mots,
c'est de son voyage que viennent les paysages.

Où s'est-il promené ?

Réponse en fin du bulletin.



Du côté de l'école

Chers parents et grands-parents

Vous le savez, la commune de Messein place le bien-être et la sécurité des enfants de l'école comme l'une des priorités et cela commence dès les abords de l'école.

La municipalité souhaite que les entrées et sorties de classes soient les plus apaisés possible.

Or, les comportements parfois inciviques de certains parents peuvent mettre en danger nos enfants. Il est de la responsabilité des parents de se montrer vigilant.

N'oubliez pas que c'est en regardant comment les parents se conduisent que les enfants apprennent à respecter les lois....

Et les autres !

RAPPEL AU CIVISME

L'école n'est pas un drive

Si vous amenez votre enfant en voiture, évitez le mauvais réflexe "dépose-minute" à la porte de l'école car bien souvent vous gênez la circulation. Des emplacements de stationnement classiques sont matérialisés plus confortables pour tous !

Il en est de même pour les sorties de classes



Véhicule stationné = moteur coupé

Lorsque vous stationnez et que vous attendez que votre enfant sorte de l'école, arrêtez votre moteur. Merci pour eux !

Partir un peu plus tôt pour se garer correctement un peu plus loin ou aller à l'école à pied, des solutions existent.



M. le Maire et les élus comptent sur le civisme des messinois pour respecter et faire respecter ces règles.



Programme de janvier

Rendez-vous au Club Ados*



10/01 : Galette des rois



17/01 :

De 18h30 à 19h30 : Nettoyage du futur Club Ados

(Pensez à prendre de quoi tenir jusqu'au soir)

De 19h30 à 21h30 :

Soirée loup garou



24/01 : Organisation du nouveau Club Ados



31/01 : Soirée découverte des pays du monde : Le Japon

*18 ALLÉE DES NAUTONIERS, MESSEIN 54850

TOUS LES VENDREDIS SOIRS DE 19H30 À 21H30

CLUB ADOS : 07 68 39 59 18 (INÈS)

06 47 77 39 34 (JULIE)



Mutua+ propose, aux habitants de Moselle et Madon qui le souhaitent, de rencontrer un conseiller pour étudier vos besoins en matière de complémentaire santé (mutuelle) et établir un devis en fonction si nécessaire.

Prochaines permanences à Messein sur RDV

Mardi 21 janvier - Mardi 18 février - Mardi 18 mars - Mardi 15 avril
Mardi 20 mai - Mardi 17 juin - Mardi 15 juillet

Merci de contacter
Monsieur Arnaud BLONDÉ au 06.80.75.79.89



Au regard des prévisions climatiques, la préfecture a déclenché le niveau 1 du plan Grand Froid

Nous rappelons à la population que le CCAS tient un registre nominatif des personnes vulnérables. Ce dispositif a pour but d'aider les personnes fragiles si besoin notamment en cas de grand froid et d'assurer un suivi des personnes isolées, fragilisées par l'âge, par un handicap ou par un mode de vie spécifique.

Détails et bulletin d'inscription à télécharger sur le site de la commune ou par ICI →



❄️ **HIVER**
LES CONSEILS EN CAS DE FROID

Habillez-vous chaudement, de plusieurs couches de vêtements, avec une couche extérieure imperméable.

Couvrez-vous la tête et les mains.

Évitez les sorties le soir et la nuit.

De retour à l'intérieur, alimentez-vous convenablement et **prenez une boisson chaude.**

Pas de boisson alcoolisée.

Attention aux appareils utilisés pour vous chauffer.

Les chauffages d'appoint ne doivent pas fonctionner en continu.

Ne jamais utiliser de cuisinières, braséros, etc. pour se chauffer.

Ne bouchez pas les entrées d'air de votre logement

Risque mortel d'intoxication au monoxyde de carbone

Aérez votre logement quelques minutes chaque jour, même en hiver.




COLLECTE DES DÉCHETS

JANVIER 2025								
LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE		
		1	2		3	4	5	
6	7	8		9		10	11	12
13	14	15	16		17	18	19	
20	21	22		23		24	25	26
27	28	29	30		31			

Bacs ou sacs à sortir la veille à partir de 19h, poignée côté route en bordure de trottoir.

Sacs de tri à retirer à la mairie ou au siège de la CCMM

Les cartons volumineux, supérieurs à la taille d'une boîte à chaussure ou d'un paquet de céréales, sont à déposer en déchetterie. Ceux inférieurs sont à déposer dans le sac de tri.

FÉVRIER 2025								
LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE		
						1	2	
3	4	5		6		7	8	9
10	11	12	13		14	15	16	
17	18	19		20		21	22	23
24	25	26	27		28			

Consultez le guide 2025 sur le site de la commune www.messein.fr

Nouveau : ateliers entretien et réparation vélo

Apprenez à changer une chaîne, à remplacer une chambre à air crevée ou à régler un dérailleur, grâce aux **ateliers de sensibilisation, entretien et réparation vélo**. Ces ateliers sont proposés par le service animation sportive du CIAS de Moselle et Madon et sont accessibles à toutes les personnes de plus de 12 ans, habitant ou travaillant sur la CCMM.

Atelier gratuit, sur inscription
par téléphone au 09.74.36.04.50
ou par mail à animationsportive@cc-mosellemadon.fr.

Samedi 25 janvier, 10h00 - 11h30

Mercredi 26 février, 10h00 - 11h30

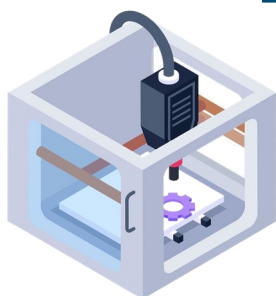
Mardi 11 mars, 17h30 - 19h00



Repair lab

Vous rencontrez des problèmes matériels ou logiciels sur votre ordinateur ? Profitez de l'accompagnement et des conseils des animateurs multimédia et du matériel sur place pour tenter l'ultime réparation de votre machine !

Samedi 1er février à 14h15 et à 15h30, à la Filoche sur réservation



Modélisation 3D

Les animateurs multimédia de la Filoche vous proposent une séance d'initiation pour sauter dans le bain et peut-être concevoir la pièce détachée qu'il vous manque.

Samedi 15 février, à 14h30, à la Filoche sur réservation

Et si on empruntait au lieu d'acheter ?

A la Filoche, vous pouvez emprunter de nombreux livres, bandes dessinées, revues, CD, DVD, partitions, jeux vidéo, et même les jeux de société ! Une bonne astuce pour bénéficier de nombreux documents et jeux à coût réduit !

Comment faire ? Il suffit de vous munir d'un pass'thèque vous permettant d'accéder aux services de la Filoche et des médiathèques en réseau.

Un mois, une matière : le plâtre

Le saviez-vous ? Depuis juin 2022, à la déchetterie de Messein, le plâtre n'est plus jeté mais recyclé. Vous pouvez déposer dans la benne dédiée toute **plaque de plâtre simple (blanche)**, **anti-feu (rose)**, **hydrofuge (verte)**, **haute résistance (jaune)**, **plaque de plâtre alvéolée**, **plaque de plâtre avec des carreaux de céramique**, avec de la fibre de verre, du polystyrène, ou de la laine de roche et les carreaux de plâtre.

Attention, pas de béton cellulaire (plus léger et poreux), pas de plaque de type fermacell ou aquapanel à base de ciment (couleur grise) qui sont à jeter dans la benne tout-venant. Pas de déchets d'amiante qui sont refusés en déchetterie.

Le plâtre est ensuite acheminé dans la banlieue de Strasbourg pour être recyclé, en plâtre ! En 2024, à la déchetterie de Messein, 170 tonnes de plâtre ont été valorisés grâce à votre geste de tri !

Sapins de Noël, collecte après la fête



La commune en lien avec la COVALOM met à votre disposition, une zone de collecte de vos sapins de Noël naturels rue des Pâquis selon plan ci-après.

Il est interdit d'y déposer des sapins artificiels, des sapins couverts de neige artificielle ainsi que tout sac et lien plastiques (idem dans la benne à déchets verts).

Pour tous renseignements, contactez le 03.54.95.62.41



Les opérations de broyage se dérouleront les 14 et 21 janvier 2025.

Après, il sera trop tard !

- Du 17 au 19 janvier : Pêche de nuit au Lac - APEM
- 21 janvier : Permanence Mutua+ - Mairie
- 11 février : Vin en poupe - Salle du plan d'eau
- Du 14 au 16 février : Pêche de nuit au Lac - APEM
- 18 février : Permanence Mutua+ - Mairie
- 22 février : Jour de chasse - ACCA
- 4 mars : Vin en poupe - Ancienne école
- 7 mars : Marché des producteurs - Parvis de la mairie
- Du 7 au 9 mars : Pêche de nuit au Lac - APEM
- 8 mars : Jour de chasse - ACCA
- 18 mars : Permanence Mutua+ - Mairie
- 19 mars : Jeux intergénérationnels - Messein en
- ...



fête

**Tous les numéros du Petit Messinois
sont consultables sur le site de la mairie :
www.messein.fr**



Réponses :

